**Synthèse**

**Les transformations des espaces productifs**

**français**

Avec la mondialisation, le système productif français doit évoluer.

**I. DEPLOIEMENT DU SYSTEME PRODUCTIF FRANÇAIS**

***Un espace productif qui s’adapte ?***

Depuis les années 60, les sites de production industrielle se sont déplacés vers les littoraux puisque c’est par là qu’arrivent les matières premières, minerais…que nous n’exploitons plus mais que nous achetons.

Le regroupement des activités économiques se fait en fonction de la qualité des voies de communication (Ports, aéroports, LGV…)

*Ex : Les régions Nord et Nord-Est ont été gravement touchées par la désindustrialisation (fin de l’extraction du charbon, fin des industries textiles…). Si la région Lilloise a su se reconvertir et se relever, d’autres y sont moins bien parvenues.*

Les surfaces agricoles diminuent au profit de l’accroissement des zones urbaines ou de la forêt (déprise)

Les activités de services restent largement concentrées dans les grandes villes.

***Un espace productif qui se diversifie :***

Division spatiale du travail par une organisation de la production basée sur les avantages que les différentes régions peuvent proposer. Ainsi dans les technopôles, on associe la recherche, l’enseignement supérieur et les industries de haute technologie, facteur clé du développement économique.

***Espace productif et développement durable***

La course à la productivité et à la compétitivité se fait souvent au détriment de l’environnement :

* Secteur industriel qui pollue beaucoup doit évoluer vers des consommations d’énergie moins polluante et productrice de déchets

- Favoriser les énergies renouvelables et une agriculture « propre » (Plus d’usage intensif d’engrais et pesticides)

**II. DES METROPOLES QUI DOMINENT LE SYSTEME PRODUCTIF ?**

**a) Contexte de production international**

L’économie française est fortement liée à l’Union européenne (60% de ses échanges).

Mais aussi l’accroissement de la mondialisation impose de prendre des marchés à l’international et notamment dans le domaine des hautes technologies (ex : Renault)

Par contre les productions de base sont souvent délocalisées là où la main d’œuvre est moins chère.

***b) Le rôle des métropoles***

Ce sont elles qui concentrent les fonctions de commandement des entreprises. Il y a donc une métropolisation du système productif : 68% des emplois supérieurs sont regroupés dans 15 métropoles, notamment Paris)

***c) De nouveaux enjeux***

L’accroissement des populations et des activités mènent à une réorganisation de l’espace :

* Centre-ville historique : tertiaire supérieur et population les plus aisées (gentrification)
* Proches banlieues : espaces industriels en reconversion
* Zones périurbaines : fonction résidentielle+ aéroport, technopôles, campus universitaires, équipements de loisirs

**Donc…**

Malgré les changements, les espaces productifs conservent des traits du passé. Mais les dynamiques actuelles modifient les localisations en renforçant les littoraux qui, par l’aménagement de grands ports, participent à la mondialisation des flux.

Les activités en crise ont été remplacées pour s’adapter aux nouvelles orientations économiques (reconversion). L’importance de la recherche et de l’innovation sont essentiels mais doivent proposer des espaces attractifs (par le cadre de vie mais aussi par les relations proposées) qui assureront le développement régional.

**Les pôles de compétitivité français**

Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire donné, des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation pour développer des synergies et des coopérations. Localisés à la fois dans les grandes agglomérations et dans les régions périphériques. Rôle important joué par les métropoles mais aussi par le dynamisme des régions de la Sun Belt ainsi que des régions proches de la mégalopole européenne qui ont mis l’accent, pour leur développement, sur les activités de recherche et d’innovation. Ils ont pour objectifs de favoriser la compétitivité de l’économie française et de développer la croissance et l’emploi sur des marchés porteurs : en accroissant l’innovation, en confortant des activités, essentiellement industrielles, à fort contenu technologique. Visibilité internationale renforcée. Développer la recherche, répondant ainsi à un des objectifs de la stratégie de Lisbonne, qui cherche à faire de l’économie européenne une économie de la connaissance.

**Vocabulaire :**

**Technopôle :** Parc d’activités de haute technologie

**Hub :** Carrefour de communication multimodal

**Système productif :** organisation des hommes et des espaces

**Métropole :** grande ville concentrant les sièges sociaux, technopôles, emplois qualifiés…

**Sun belt :** région du sud et de l’ouest dynamique

**Reconversion :** Renouvellement des activités économiques en crise, en baisse

**Métropolisation :** renforcement du poids des métropoles

**Pôle de compétitivité :** Association, sur un territoire donné, d’entreprises, de centres de recherche et d’organismes de formation engagés dans une démarche commune pour développer des productions innovantes destinées à un marché clairement identifié.

**Acteurs Quelques domaines de compétences**